



Laboratorio critico 2015, 2 (5), pp. 1-11

Sezione: Articoli e saggi

ISSN: 2240-3574

Le paramètre pro-drop en traduction: formes et fonctions du pronom clitique Je

Veronic ALGERI

«Sapienza» Università di Roma

veronic.algeri@uniroma1.it

Introduction

Le langage est ainsi organisé qu'il permet à chaque locuteur de s'approprier la langue entière en se désignant comme *je*. Les pronoms personnels sont le premier point d'appui pour cette mise au jour de la subjectivité dans le langage¹.
É. Benveniste

Dans la traduction d'une langue source à pronom sujet obligatoire (où la morphologie verbale est évidente à l'écrit mais faible à l'oral) à une langue cible à sujet nul (où le pronom sujet peut être transparent à cause de la présence de la marque de personne dans le suffixe verbal), un certain nombre de différences formelles modifient la relation entre le sujet et le langage.

Le traducteur traduira *Vous êtes arrivés* par *Sietarrivati*, les deux énoncés donnant la même information, à l'écrit, car d'une langue à l'autre le passage de quatre à trois éléments ne produit pas d'entropie. Pour les énoncés *Il/ Elle est à Rome*, et *Ils/ Elles sont à Rome*, les traductions correspondantes *È a Roma*, *Sono a Roma* produisent une perte d'informations en ce qui concerne le genre dans le premier cas, puis le genre et le nombre dans le deuxième. Le traducteur ne pourra pas accepter la solution littérale et fera appel au co-texte de l'énoncé pour actualiser le sens général du discours.

C'est le chemin que la traductologie a parcouru à partir de la considération binaire -littérale et libre- de la traduction, en passant par la célèbre classification prescriptive en sept procédés de Vinay et Darbelnet², pour arriver aux théorisations les plus récentes qui préconisent une traductologie descriptive des procédés visant le discours³.

¹ Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, p. 262.

² Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier, 1958, 1977.

³ Michel Ballard (éd.), *Qu'est-ce que la traductologie?*, Arras, Artois Presses Université, 2006; Jean Delisle, *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980.

Ceci est d'autant plus évident, et nécessaire, pour un discours narratif. Lorsque le traducteur a affaire à un espace qui dépasse le simple énoncé, l'environnement linguistique participe à la détermination de la "signification pertinente"⁴ de l'unité lexicale ou terminologique. Au-delà du co-texte produit par les éléments linguistiques de l'énoncé, le contexte extralinguistique, cognitif et socioculturel, devient déterminant, et ce même dans le cas d'un élément dont la fonction référentielle produit un degré d'entropie nul. Et ce donc même dans le cas du pronom sujet préverbal à la première personne du singulier, *Je*, renvoyant au plan du discours en tant qu'embrasseur⁵.

Quelles informations nous donne la présence du pronom clitique *Je* dans un discours narratif? La narratologie a apporté plusieurs réponses à cette question que nous laissons volontairement de côté⁶, choisissant de suivre, parmi les différentes perspectives, la théorie de l'énonciation telle que celle-ci est présentée dans les études de Benveniste, et posant au cœur de notre réflexion le statut du sujet parlant dans le cadre théorique de la théorie de la polyphonie de Bakhtine à Ducrot.

Cet article propose d'analyser les occurrences du *Je* dans le roman d'Assia Djebar, *L'Amour, la fantasia*⁷, un texte où le caractère polyphonique se manifeste à différents niveaux: de nombreux déictiques spatiaux et temporels, pronoms personnels et modalisateurs marquent le discours; au niveau morpho-syntaxique, la présence d'ellipses, de répétitions et d'interruptions caractérisent la structure phrastique; au niveau phonétique et phonologique, des silences dans le discours, des hésitations et des interjections se donnent à lire; puis des marques graphiques telles que les points de suspension, les exclamatifs, des phrases inachevées représentent des éléments supplémentaires qui renvoient à un sujet parlant.

Une première remarque s'impose donc à propos du pronom *Je* quant à son extrême fréquence syn-

⁴ Jean Delisle, Hannelore Lee-Hanke et Monique C. Cormier, (éd.), *Terminologie de la traduction/ Translation Terminology/ Terminología de la Traducción/ Terminologie des Übersetzung*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins B.V., 1999, p.60.

⁵ Cf. la notion de *shifter* in Roman Jakobson, *Shifters, verbal catégories and the Russian verb*, Harvard University, 1957, p.14.

⁶ La distinction et la relation entre l'auteur, le narrateur et le personnage sont l'objet d'une riche bibliographie dont nous évoquons ici quelques références: Jean-Michel Adam et Françoise Revaz, *L'analyse des récits*. Paris, Seuil, 1996; Gérard Genette, "Discours du récit" in *Figures III*, Paris, Seuil Poétique, 1972, pp. 65-278; Wolfgang Kayser, "Qui raconte le roman?", in Roland Barthes et alii, *Poétique du récit*, Paris, Seuil, Points-Essais, 1977, pp. 59-84; Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, «Poétique», 1975.

⁷ Assia Djebar, *L'Amour, la fantasia* [1985], Paris, Albin Michel, 1995.

tagmatique. Les pronoms personnels représentent la plupart des formes nominales⁸ dans le texte et parmi ceux-ci, presque la moitié sont des pronoms sujets à la première personne du singulier⁹.

Dans la comparaison de ce texte avec sa traduction italienne¹⁰, différents aspects sont relevés et sollicitent de notre part un certain nombre de questions. Que produit l'absence systématique des pronoms clitiques en italien, langue cible? Dans le passage de la langue française à la langue italienne, le paramètre *pro-drop* serait-il porteur d'un quelconque déficit? Si traduire veut dire gérer ce déficit¹¹, l'intérêt de l'analyse des dispositifs mis en place par le traducteur consiste à révéler une certaine entropie dont nous souhaitons établir la valeur et le degré pour constater finalement que le pronom sujet *Je* en français, dans un discours polyphonique, au delà d'une fonction référentielle, assure une valeur sémiotique et symbolique dans laquelle se situe le statut du sujet parlant.

Le sujet parlant dans le discours polyphonique

Dans sa définition essentiellement grammaticale, et d'après Wagner et Pinchon, «le sujet dénote la fonction assumée par le terme ou le membre qui confère à un verbe ses catégories de personne, de nombre et éventuellement de genre»¹². C'est le locuteur de la linguistique formelle, le sujet parlant de Benveniste¹³, le sujet énonciateur de Kerbrat-Orecchioni, le sujet en procès de Kristeva¹⁴, ou encore le personnage illocutoire de Ducrot¹⁵. C'est d'abord le

sujet comme «instance de la parole»¹⁶ dans le cadre de la polyphonie, à partir du moment où, dans les années Trente, Mikhaïl Bakhtine a introduit cette notion pour décrire la mise en dialogue de tout discours:

[...]le dialogue au sens étroit du terme, ne constitue, bien entendu, qu'une des formes, des plus importantes il est vrai, de l'interaction verbale. Mais on peut comprendre le mot 'dialogue' dans un sens élargi, c'est-à-dire non seulement comme l'échange à haute voix et impliquant des individus placés face à face, mais tout échange verbal, de quelque type qu'il soit. Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale interrompu¹⁷.

La polyphonie se met en place par la présence de plusieurs voix qui dialoguent au sein du texte littéraire et en dehors de celui-ci, sans que l'une d'entre elles soit prépondérante et juge les autres.

Cette idée a été développée par de nombreux linguistes au niveau de l'énoncé¹⁸. Oswald Ducrot, notamment, a transporté la notion de polyphonie du plan littéraire au plan linguistique, en affirmant que la pluralité de voix se révèle à travers l'étude de l'énonciation où différentes formes d'hétérogénéité énonciative rendent compte de la signification. D'après l'auteur de *Les mots du discours*:

L'idée centrale est que l'on doit, dans cette description de l'énonciation qui constitue le sens de l'énoncé, distinguer l'auteur des paroles (locuteur) et les agents des actes illocutoires (énonciateurs), et en même temps, d'une façon corrélatrice, l'être à qui les paroles sont dites (allocutaire) et ceux qui sont les patients des actes (destinataires). Si l'on appelle 's'exprimer' être responsable d'un acte de parole, alors ma thèse permet, lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer une pluralité de voix, différentes de celle du locuteur, ou encore, comme disent certains grammairiens à propos des mots, que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met explicitement ou non, entre guillemets, une 'polyphonie'¹⁹.

Comme le montre clairement Claudine Normand, la linguistique, dans son ensemble, ne s'est préoccupée de questionner l'évidence du sujet parlant que tardivement et sous l'effet de sollicitations «extérieures», de philosophes et de psychanalystes. À partir des études que Bakhtine a consacrées au

⁸ Émile Benveniste, "La nature des pronoms", in *Problèmes de linguistique générale I*, cit., pp. 250-257.

⁹ Veronic Algeri, *L'Histoire de soi dans la langue de l'autre. La polyphonie linguistique dans l'œuvre de Assia Djébar*, Roma, Aracne, 2014.

¹⁰ Assia Djébar, *L'Amore, la guerra*, (trad. de Daniela Marin et Eleonora Salvadori), Milano, Fabbri Editore, 1996/Como, Ibis, 2010.

¹¹ Salah Mejri, *Traduire, c'est gérer un déficit*, in «Meta», 50/1, 2005, p.120-128.

¹² Robert-Léon Wagner et Jacqueline Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991, p.24.

¹³ Émile Benveniste, "De la subjectivité dans le langage", in *Problèmes de linguistique générale I*, cit., pp. 258-266.

¹⁴ Julia Kristeva dans *La Révolution du langage poétique* (1974) définit la théorie du «sujet en procès» impliquant une nouvelle vision du sujet dans laquelle s'opposent deux modalités du langage: symbolique (le sens, le signe, l'aspect théorique) et sémiotique (non directement lié à un signifié, lieu de la pulsion, du rythme, du non-sens).

¹⁵ Oswald Ducrot, *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 1980; Oswald Ducrot, "Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation", in *Le dire et le dit*, chapitre VIII, Paris, Minuit, 1984.

¹⁶ Julia Kristeva, "Une poétique ruinée", préface à la traduction de Mikhaïl Bakhtine, *La poétique de Dostoïevski*, Paris Seuil, 1970, p.13.

¹⁷ Mikhaïl Bakhtine, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Minuit, Paris 1977, p.136.

¹⁸ Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris 2004, p. 233.

¹⁹ Oswald Ducrot, "Notes sur la polyphonie et la construction des interlocuteurs", in *Les mots du discours*, cit., p. 44.

dialogisme et à la polyphonie²⁰, Julia Kristeva affirme que:

[...] tout texte se construit comme mosaïque de citations, tout texte est absorption et transformation d'un autre texte. À la place de la notion d'intersubjectivité [entre le sujet de l'écriture et le destinataire] s'installe celle d'intertextualité, et le langage poétique se lit, au moins, comme double [...]. Le mot [au sens bakhtinien de discours] est mis en espace: il fonctionne dans trois dimensions (sujet-destinataire-contexte) comme un ensemble d'éléments sémiotiques en dialogue ou comme un ensemble d'éléments ambivalents. La tâche de la sémiotique littéraire sera de trouver les formalismes correspondant aux différents modes de jonction des mots (des séquences) dans l'espace dialogique des textes²¹.

L'accent est mis sur la centralité du pronom sujet *Je* et sur le lien entre la présence de celui-ci et la mise en place de la polyphonie énonciative, en proposant la notion d'«intertextualité». Dans la préface à *La Poétique de Dostoïevski*, le sujet bakhtinien est présenté comme *Je* parlant, divisé et multiple²². La polyphonie se met en place par la détermination de la responsabilité de l'énonciateur qui subit de ponctuelles interférences mais qui finissent par reconduire à celui qui dit *Je*. La description de la structure polyphonique d'une phrase revient donc à rendre compte des instructions que donnent ses éléments à propos des points de vue et des énonciateurs ainsi que de leurs liens. Prenons en considération un passage de notre texte narratif:

Aube de ce 13 juin 1830, à l'instant précis et bref où le jour éclate au-dessus de la conque profonde. Il est cinq heures du matin. Devant l'imposante flotte qui déchire l'horizon, la Ville Imprenable se dévoile, blanchâtre fantomatique, à travers un poudrolement de bleus et de gris mêlés. [...] Premier face à face. La ville, paysage tout en dentelles et en couleurs délicates, surgit dans un rôle d'Orientale immobilisée en son mystère. L'Armada française va lentement glisser devant elle en un ballet fastueux, de la première heure de l'aurore aux alentours d'un midi éclaboussé. Silence de l'affrontement, instant solennel, suspendu en une apnée d'attente, comme avant une ouverture d'opéra²³.

L'épisode de l'arrivée des flottes françaises face à la côte algérienne est reconstruit à travers la succession de différents points de vue qui se juxtaposent

dans les différents énoncés: «Trente-sept témoins, peut-être davantage, vont relater, soit à chaud, soit peu après, le déroulement de ce mois de juillet 1830»²⁴. Tous racontent cet événement: tantôt comme narrateurs d'un récit premier, «J'ai été le premier à voir la ville d'Alger»; tantôt comme narrateurs dans un récit second, présentés par le narrateur principal, «L'homme qui regarde s'appelle Amable Matterer»; «[...] le dey Hussein est monté sur la terrasse de sa Casbah, la lunette à la main. Contemple-t-il en personne l'armada étrangère? Juge-t-il cette menace dérisoire? [...] sa dernière réplique, à l'envoyé du Roi de France, qui réclamait des excuses extravagantes, combien de témoins l'ont répétée depuis [...]»²⁵; le secrétaire général du bey de Constantine «rédigera son récit en arabe»; «un captif allemand, évoquera cette même nuit en sa langue», deux prisonniers rescapés «en feront une description en français» et «le consul d'Angleterre» en anglais²⁶; «au départ de Toulon, l'escadre fut complétée par l'embarquement de quatre peintres, cinq dessinateurs et une dizaine de graveurs...»²⁷; «Langlois exécute plusieurs dessins de ces orgueilleux vaincus puis il esquisse un tableau destiné au Musée. 'Le public amateur en aura des lithographies', note ce même jour Matterer»²⁸.

En employant la définition de Ducrot, la conception polyphonique du sens se produit au sein de «l'énoncé [qui] signale dans son énonciation la superposition de plusieurs voix»²⁹. Si le locuteur se multiplie en diverses instances énonciatives, la présence du *Je* se manifeste dans des «constellations de marques», des «points de subjectivité», ces métaphores que Benveniste explique en tant que «lieux où se manifeste le travail d'un sujet qui défait les régularités de la langue, rompt l'apparente symétrie des paradigmes, traverse les classes grammaticales»³⁰. Les personnages communiquent non seulement entre eux avec les paroles propres à chacun dans le dialogue formel, mais aussi à un niveau discursif plus profond lorsque le discours d'un personnage adopte des paroles ou des traits qui peuvent être attribués à un autre ou même à l'auteur.

À mon tour [...] je me demande, comme se le demande l'état major de la flotte, si le dey Hussein est monté sur la terrasse de sa Casbah [...]. Contemple-t-il en personne l'armada étrangère? [...] Depuis l'empereur Charles V, roi d'Espagne, tant et tant d'assaillants s'en sont retournés après des

²⁰ Mikhaïl Bakhtine, *La Poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil, 1970.

²¹ Julia Kristeva, *Bakhtine, le mot, le dialogue et le roman*, in «Critique», n. 233, avril 1967, Paris, Minuit, 1967, pp. 440-441.

²² Julia Kristeva, «Une poétique ruinée», préface à la traduction de *La poétique de Dostoïevski*, cit., p.13.

²³ Assia Djebar, *L'Amour, la fantasia*, cit., p.14.

²⁴Ivi, p. 66.

²⁵Ibidem.

²⁶ Ibidem.

²⁷Ivi, p. 17.

²⁸Ivi, p. 29.

²⁹ Oswald Ducrot, «Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation», in *Le dire et le dit*, cit., p. 183.

³⁰ Denise Maldidier et Claudine Normand, *Quelle sorte d'objet est le sujet de la langue?*, in «Linx», n. 13, Sujet, Forme, Sens, 1985, p.27.

bombardements symboliques!... Le dey se sent-il l'âme perplexe [...] ou se convulse-t-il à nouveau d'une colère théâtrale? Sa dernière réplique, à l'envoyé du Roi de France [...], combien de témoins l'ont répétée depuis:

-Le Roi de France n'a plus qu'à me demander ma femme!

Je m'imagine, moi, que la femme de Hussein a négligé sa prière de l'aube et est montée sur la terrasse³¹.

Dans ce passage, à une suite d'énoncés correspond une multitude d'énonciations qui se juxtaposent et s'entremêlent en une polyphonie de voix. Le sujet de l'énonciation met l'accent sur la valeur performative de son énoncé: «je me demande». D'après Ducrot, pour qui l'objet de la pragmatique linguistique ne tient pas «de ce que l'on fait en parlant, mais de ce que la parole, d'après l'énoncé lui-même, est censée faire»³², le sujet parlant se représente comme se questionnant sur une série d'événements et interrogeant les sources, en une sorte de présentation théâtralisée que délivre la parole, dans son sens même, de son dispositif énonciatif. Le point de vue du narrateur premier coïncide avec le point de vue des Français: «comme se le demande l'État major de la flotte». «Ce que fait le dey Hussein», représente un énoncé dont le personnage principal du discours, le gouverneur de la ville d'Alger, est aussi le protagoniste de deux récits distincts: celui produit par le narrateur principal, «je me demande», et celui produit par «l'état major de la flotte». «Depuis l'empereur Charles V, roi d'Espagne, tant et tant d'assaillants s'en sont retournés après des bombardements symboliques!...»: à son tour le dey Hussein devient narrateur de l'énoncé suivant dans une réflexion qui, se terminant par un point d'exclamation et trois points de suspension, semble s'exprimer dans la forme du monologue intérieur. En empruntant la formule de Ducrot, le récit polyphonique se produit par la mise en scène d'autant d'énoncés que d'énonciateurs:

[...]ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis; s'ils 'parlent', c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles³³.

Le narrateur premier reprend la parole pour offrir des indications sur les conditions de cette énonciation: «Le dey se sent-il l'âme perplexe [...] ou se convulse-t-il à nouveau d'une colère théâtrale?». Dans ce cas, le producteur empirique de l'énoncé, qui ne coïncide pas avec le «sujet de conscience»,

donne des détails sur les conditions de l'énonciation en indiquant «l'activité psycho-physiologique impliquée par la production de l'énoncé (en y ajoutant éventuellement le jeu d'influences sociales qui la conditionne)»³⁴.

«Sa dernière réplique, à l'envoyé du Roi de France»: le narrateur premier fait parler le dey et indique en même temps son interlocuteur.

«Sa dernière réplique [...] combien de témoins l'ont répétée depuis»: comme au début de cet extrait, le point de vue du narrateur premier coïncide avec le point de vue des témoins.

«Le Roi de France n'a plus qu'à me demander ma femme!»: dans le discours rapporté le narrateur principal donne la parole au dey.

«Je m'imagine, moi, que la femme de Hussein a négligé sa prière de l'aube et est montée sur la terrasse»: la «femme», à peine nommée par le dey, apparaît en tant que personnage d'un nouveau récit dans le dernier énoncé prononcé par ce *Je* qui est, encore une fois, le narrateur principal. En effet, l'analyse des passages que nous venons de citer met en évidence l'instabilité de l'instance énonciatrice et offre un exemple de la façon dont se produit la juxtaposition des différents discours narratifs produits par les différentes voix. L'acte narratif est pris en charge par un grand nombre de personnages qui font l'action et qui la rapportent. Ailleurs des énoncés sans verbe, des phrases nominales, où «personne ne parle» viennent représenter encore un autre point de vue: «Compassion devant les blessés qui s'amoncellent à l'infirmerie; émotion à la vue d'une végétation variée, tantôt tellement étrangère, tantôt pareille au bocage français»³⁵. Ces «énoncés historiques» sont, d'après Benveniste, caractérisés par le fait qu'ils ne véhiculent ni marque explicite ni indication implicite de première personne et n'assignent donc à aucun locuteur la responsabilité de leur énonciation. Ils ne comportent aucune mention d'origine, n'exhibent aucun auteur de la parole³⁶.

Ces voix participent à une narration au second degré dont le cadre spatio-temporel est engagé par le narrateur principal. L'emploi de la première personne et l'utilisation du temps présent de l'indicatif nous informent d'une sorte de coïncidence de l'événement décrit avec l'instance du discours qui le décrit: «...je songe, moi, à ceux qui dorment, en ces instants, dans la ville...»³⁷.

L'hétérogénéité des voix revoie donc à une très forte unité qui se traduit par la fusion des énoncés en une mise en scène de l'énonciation qui part de et renvoie au pronom *Je*. Dans cette centralisation du pronom *Je*, le locuteur assume la responsabilité de

³¹Assia Djébar, *L'Amour, la fantasia*, cit., pp. 16-17.

³²Oswald Ducrot, "Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation", in *Le dire et le dit*, cit., p.174.

³³*Ivi*, p. 204.

³⁴*Ivi*, p. 178.

³⁵Assia Djébar, *L'Amour, la fantasia*, cit., p. 50.

³⁶Oswald Ducrot, "Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation", cit., p. 195.

³⁷Assia Djébar, *L'Amour, la fantasia*, cit., p. 63.

la parole, notamment le choix des mots et des formulations mais pas le point de vue que les mots expriment. «D'où l'idée que le sens de l'énoncé, dans la représentation qu'il donne de l'énonciation, peut faire apparaître des voix qui ne sont pas celles d'un locuteur» écrit Ducrot³⁸. C'est généralement à ce genre d'observations que renvoie la notion de polyphonie en linguistique. Sur ce point Ducrot³⁹ se réfère à Charles Bally et à sa distinction entre sujet modal et sujet parlant – entre mise en scène énonciative et énonciation effective –, pour affirmer que le sujet modal ne s'accorde pas nécessairement aux points de vue associés à ce qu'il exprime. Afin de souligner la dissociation qui se produit parfois entre le locuteur, présenté dans le sens de l'énoncé comme le responsable de l'énonciation, et le responsable des points de vue que l'énonciation exprime, Ducrot précise:

J'appelle *énonciateurs* ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis; s'ils *parlent*, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles⁴⁰.

La conception polyphonique du sens des énoncés consisterait donc à admettre que dans notre cas le sens de tout énoncé est le fait de plusieurs énonciateurs susceptibles d'être plus ou moins identifiés au locuteur.

Par la complexité de la structure du récit et par un engendrement syntaxique particulièrement élaboré, dans le roman d'Assia Djebar le jeu des pronoms renvoie non seulement à une dimension morpho-syntaxique mais aussi à un niveau culturel et anthropologique. La voix du *Je* se cache derrière d'autres sujets de l'énonciation pour leur faire dire ce qu'elle ne peut dire. Comment la traduction transpose ces nuances culturelles propres à l'espace symbolique de la langue française? Y a-t-il des «intraduisibles»? Réfléchir au passage d'une langue source à une langue cible veut dire aussi réfléchir à l'implicite culturel, aux «[les] *connotations* qui ne sont pas toutes intellectuelles, mais affectives, pas toutes publiques, mais propres à un milieu, à une classe, à un groupe, voire un cercle secret; il y a ainsi toute la marge dissimulée par la censure, l'interdit, la marge du non-dit, sillonné par toutes les figures du caché»⁴¹.

Le pronom sujet *Je* semble renvoyer à la question de l'identité dans sa valeur absolue. C'est la

théorie formulée à partir des années 80 par la linguiste Jacqueline Authier-Revuz pour qui la polyphonie parvient à la formulation d'un être de langage, un sujet divisé, qui se fait dans le langage⁴².

À ce propos, mais en parlant du pronom sujet à la troisième personne *Il*, le texte d'Assia Djebar nous livre une réflexion intéressante:

Ma mère comme toutes les femmes de sa ville, ne désignait jamais mon père autrement que par le pronom personnel arabe correspondant à «lui». Ainsi, chacune de ses phrases, où le verbe, conjugué à la troisième personne du masculin singulier, ne comparait pas de sujet nommément désigné, se rapportait-elle naturellement à l'époux⁴³.

Le discours littéraire explicite la question de la substitution du nom de la personne par le pronom: «laissez-moi la maison seule pour cette nuit, s'il vous plaît!... 'Il' vous emmènera dormir à l'hôtel!»⁴⁴.

Le paramètre pro-drop en traduction

D'après la linguistique générative et sa théorie sur le paramètre *pro-drop* nous savons que le principe régissant la présence d'un sujet dans un énoncé peut aussi accepter sa transparence. Dans la langue italienne, qui est une langue *pro-drop*, le sujet est implicite, sa présence est évoquée par la flexion verbale. Dans les deux cas, le verbe s'accorde à son sujet mais alors qu'en italien le pronom préverbal peut ne pas avoir de réalisation phonétique, en français, langue non *pro-drop*, la position du sujet est remplie par un pronom explicite et réalisé phonétiquement⁴⁵.

Nous souhaitons mettre en relation cette problématique avec la problématique de la traduction, dans une perspective à la fois descriptive et théorique.

Les études disponibles sur la distribution du paramètre *pro-drop* ou du sujet nul en italien, mettent en évidence un ensemble de facteurs de variation, à l'oral notamment, dont Oreste Floquet repère les tendances fondamentales⁴⁶: on remarque que la

⁴² Jacqueline Authier-Revuz, *La représentation de la parole dans un débat radiophonique: Figures de dialogue et de dialogisme*, in "Langue Française", 65, 1985, pp. 92-102; *Id.*, *Hétérogénéités énonciatives*, in "Langages", 73, 1984, pp. 98-111; *Id.*, *Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours*, in "DRLAV", 26, 1982, pp. 91-151.

⁴³ Assia Djebar, *L'Amour, la fantasia*, cit., p. 54.

⁴⁴ *Ivi*, p. 153.

⁴⁵ Giorgio Graffi, *Le strutture del linguaggio. Sintassi*, Bologna, Il Mulino, 1994.

⁴⁶ Cf. l'article de Oreste Floquet, "Coenunciazione ed espressione del pronome soggetto preverbale IO in un corpus di parlato a Roma", in Luciano Agostiniani e Paola Bonucci, *L'Italiano parlato di Firenze, Perugia e Roma*, Firenze, Olschki Editore, 2011, p. 82. Les références sui-

³⁸ Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, cit. p. 204.

³⁹ Oswald Ducrot, *Énonciation et polyphonie chez Charles Bally*, "Logiques, structures, énonciation", Paris, Éd. de Minuit, 1989, pp. 165-191.

⁴⁰ Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, cit. p. 204.

⁴¹ Paul Ricœur, *Sur la traduction*, Paris, Bayard, 2004, pp. 47-48.

réalisation du sujet est un phénomène moins rare que ce que l'on pourrait penser, qu'il n'apparaît pas obligatoirement pour marquer une opposition, qu'il se présente essentiellement sous forme de pronom tonique. Si pour certains sa présence est superflue et redondante⁴⁷, les choses se présentent autrement lorsque le contexte et le co-texte de l'énoncé sont pris en compte⁴⁸. Floquet apporte un éclairage important sur les effets produits par une typologie de contexte quant à la présence du pronom dans un énoncé: dans un cadre qui est celui de la «coénonciation dialogique», le pronom italien a tendance, surtout à l'oral, à réapparaître, justifié par le fait que le discours se fait à travers une relation du *Io* avec d'autres locuteurs⁴⁹.

La polyphonie linguistique du texte littéraire n'est pas une forme d'oralité directe. Il est vrai que le discours littéraire est dialogique, «car nous y entendons la voix de l'autre», et polyphonique, «car plusieurs instances discursives finissent par s'y faire entendre»⁵⁰, mais, bien que la «voix» évoque l'expression orale, nous savons désormais que ce dispositif qui parvient dans notre roman à reproduire le langage de l'inconscient, où le discours de l'autre habite l'unicité de l'instance narrative, n'a rien de spontané, et que bien au contraire il est le produit d'une construction de points de vue à travers lesquels le sujet entre en dialogue avec d'autres voix. Cet agencement dérive d'un acte intentionnel de l'auteur car l'écrivain, autant que le compositeur, utilise la polyphonie, en ordonnant de façon signifiante les différents discours qu'il décide de produire.

Dans le texte d'Assia Djebar, la présence du pronom clitique *Je* respecte les normes syntaxiques du français standard: le discours polyphonique ne re-

produit en rien la syntaxe des clitiques sujets du français parlé qui, elle, montre des différences considérables par rapport au français moderne standard⁵¹.

Malgré cette distance par rapport à un contexte oral, nombre d'éléments nous rapprochent de la «coénonciation dialogique». D'abord nous repérons dans le caractère polyphonique du roman d'Assia Djebar une structure fortement oralisante. Le *Je* est mis en valeur par sa position, souvent en début de paragraphe et de phrase, la présence du sujet parlant s'installe au sein d'un processus d'interférences et d'alternance avec d'autres pronoms sujets. Chaque énoncé commençant par le pronom sujet *Je* constitue une unité mélodique, où le caractère prosodique se produit au niveau de chaque bloc d'énoncés isolé par un blanc typographique. Comme à la fin du chapitre *Mon père écrit à ma mère*, par exemple, où après un blanc l'écriture reprend: «J'ai été effleurée, fillette aux yeux attentifs, par ces bruissements de femmes reléguées[...]»⁵². Encore, quelques pages plus loin, la lecture s'arrête sur un grand interligne pour reprendre en l'espace d'une pause: «Je me souviens donc de cette lettre d'amour, de sa navigation –et de son naufrage»⁵³. Ou bien, au chapitre suivant, intitulé *Femmes, enfants, bœufs couchés dans les grottes...* le même espace précède un nouveau bloc de discours: «Je reconstitue à mon tour, cette nuit [...]»⁵⁴.

En passant du niveau de la phrase à celui de l'énoncé puis du discours, le pronom sujet à la première personne en position préverbale, entre en dialogue avec d'autres sujets pronominaux ou lexicalisés qui structurellement ne sont pas assimilables au locuteur mais qui tissent une relation avec celui-ci: la prise en charge, l'accord, le désaccord sont autant d'effets susceptibles de mettre le locuteur en rapport avec les différents points de vue impliqués dans son discours⁵⁵.

Est-ce que ces nombreuses marques prosodiques de l'oral peuvent légitimer la présence du pronom *Io* en position préverbale dans la traduction italienne? La réponse, bien évidemment, que nous tirons de l'excellente traduction de ce texte, est

vantes sont dans le texte: Massimo Aureli *et alii*, "Aspetti morfosintattici", in Federico Albano Leoni e Rosa Giordano, *Italiano parlato, analisi di un dialogo*, Napoli, Liguori, 2005; Raffaele Simone, "Stabilità e instabilità dei caratteri originali dell'italiano", in Alberto Sobrero (a cura di), *Introduzione all'italiano contemporaneo*, Roma-Bari, Laterza, 1993, pp.41-100; Elisabetta Bonvino, *Le sujet postverbal, une étude sur l'italien parlé*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris-Gap, Ophrys, 2005; Patrizia Cordin, e Andrea Calabrese, "I pronomi personali", in Lorenzo Renzi, Giampaolo Salvi, Anna Cardinaletti, (a cura di), *Grande grammatica italiana di consultazione*, vol. 1°, nuova edizione, Bologna, il Mulino, 2001, pp. 549-606.

⁴⁷ Les références indiquées par Floquet sont respectivement: Aureli *et alii*, 2005, p.120; Simone 1993, pp.86-87; Bonvino 2005, p.67; Calabrese-Cordin 2001, p.555.

⁴⁸ Oswald Ducrot, *Situation de discours*, in Id. et Jean-Marie Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Éditions du Seuil, Paris, 1999, pp. 631-640.

⁴⁹ Oreste Floquet, "Coenunciazione ed espressione del pronome soggetto preverbale IO in un corpus di parlato a Roma", cit., p. 90.

⁵⁰ Julia Kristeva, "Une poétique ruinée", préface à la traduction de *La poétique de Dostoïevski*, cit., p. 13.

⁵¹ Voir à ce sujet les études sur le français oral de Claire Blanche-Benveniste, *Approches de la langue parlée en français*, Gap et Paris, Ophrys, 1997; Françoise Gadet, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin, 1994.

⁵² Assia Djebar, *L'Amour, la fantasia*, cit., p.58

⁵³ *Ivi*, p.91.

⁵⁴ *Ivi*, p.103.

⁵⁵ Cf. Henning Nølke, "La ScaPoLine2001: Version révisée de la théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique", in *Polyphonie linguistique et littéraire*, 3, Samfundslitteratur Roskilde, 2001, pp. 43-65; Henning Nølke *et alii*, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Éd. Kimé, 2004; Henning Nølke et Michel Olsen, "Polyphonie: théorie et terminologie", in *Polyphonie linguistique et littéraire*, 2, Samfundslitteratur Roskilde, 2000, pp. 45-169.

négative. Le roman en italien conserve la musique et la fluidité du texte original, le caractère oralisant est largement préservé grâce au grand nombre de plans dans lesquels se manifeste le discours polyphonique. Pourtant, l'observation du comportement du paramètre *pro-drop*, dans le passage de la langue source à la langue cible, nous mène à un constat: la langue italienne nous prive d'une présence, d'une matière, d'un pronom qui correspond à un nom plein du point de vue sémantique, qui se lie et se démarque continuellement des autres voix du discours dans un contexte marqué au niveau intertextuel par la polyphonie.

Or, si le sujet parlant dit *Je* non seulement pour des raisons grammaticales, en tant que marque de la personne, comment et par quels moyens peut-on relever sa présence? D'autres fonctions non strictement grammaticales caractérisent le *Je* polyphonique et se donnent à lire au prisme d'une plus ample considération du niveau culturel et anthropologique dans lequel se met en place le discours.

Par effet de cette *sur connotation invisible* du pronom clitique *Je* – invisible, du fait que la langue française est une langue non *pro-drop*-, en plus de sa fonction morphosyntaxique, *Je* est un signe linguistique dont la valeur n'est pas arbitraire (la correspondance saussurienne entre signifiant et signifié) mais absolue⁵⁶: «Ce sujet conscient, doté de l'intention de communiquer et d'influencer son interlocuteur, Benveniste le convoque dès lors qu'on quitte le domaine de la "langue comme système de signes" pour entrer dans celui de "la langue comme instrument de communication dont l'expression est le discours»⁵⁷. Le *Je* n'est pas simple représentant formel du sujet parlant mais il *est* le sujet parlant, et à chaque fois qu'il se donne à lire il gagne sa place sur le silence, sur les autres marques de personne, sur la censure et les tabous: d'un point de vue sémiologique, le signe se donne à lire en tant que production du signe. C'est la notion de *signifiance* qui, d'après Kristeva, concerne le signe dans son aspect non seulement symbolique mais aussi sémiotique, comme présence physique, aspect tangible, matière⁵⁸:

Travailler la langue implique nécessairement une remontée au germe même où pointent le sens et son sujet. C'est dire que le "producteur" de la langue (Mallarmé) est obligé à une naissance permanente, ou mieux, qu'aux portes de la naissance

il explore ce qui la précède. Sans être un "enfant" héraclitien qui s'amuse à son jeu, il est un vieillard qui revient avant sa naissance pour désigner à ceux qui parlent qu'ils sont parlés. [...] Plongé dans la langue, le texte est par conséquent ce que celle-ci a de plus étranger: ce qui la questionne, ce qui la change, ce qui la décolle de son inconscient et de l'automatisme de son déroulement habituel. [...] le texte creuse dans la surface de la parole une verticale. [...] Cette verticale, le texte l'atteint à force de travailler le *signifiant*: l'empreinte sonore que Saussure voit envelopper le sens⁵⁹.

En s'incarnant en une donnée grammaticale, le sujet parlant intègre donc dans sa forme différentes fonctions. Ces aspects, mis en valeur par l'observation du comportement du paramètre *pro-drop*, alimentent la sur connotation (invisible) du pronom clitique, établie par la linguistique de l'énonciation et vouée à la mise en place d'une polyphonie linguistique.

Dans la traduction de la langue française à la langue italienne ces fonctions restent cachées, mais nous tentons de les dégager à travers l'analyse sémantique et syntaxique des éléments de la construction de l'énoncé, pour mettre en évidence l'existence de plusieurs degrés d'attachement du pronom sujet à son verbe. Nous proposons un inventaire de ces occurrences pour vérifier la distribution des unités pronominales *Je/Io* en français et en italien à travers quelques exemples:

a-Dans la plupart des cas relevés, lors du passage du français à l'italien, le pronom sujet en position préverbale tombe « étant donné que la morphologie verbale exprime de manière suffisante, même à l'oral la catégorie de la personne »⁶⁰.

[...]J'ai coupée les amarres. [...]Je suis partie à l'aube, [...].

[...]ho sciolto gli ormeggi [...]sono partita all'alba, [...].

J'avais peur et je l'avouais.
Avevo paura e non lo nascondevo.

Je me rappelle, plus nettement encore, l'une des dernières visites de la demoiselle. Elle se tenait près de la margelle du puits [...].

Ricordo invece più chiaramente una delle sue ultime visite. Era in piedi, appoggiata al parapetto del pozzo[...].

⁵⁶ Dans son article "Sémiologie de la langue", reproduit dans *Problèmes de linguistique générale II*, chap. III, Benveniste fait référence à une "double signifiance" dont serait investie la langue: sémiotique et sémantique.

⁵⁷ Denise Maldidier et Claudine Normand, *Quelle sorte d'objet est le sujet de la langue?*, cit., p.26.

⁵⁸ Julia Kristeva, *Le langage, cet inconnu: une initiation à la linguistique*, Paris, Seuil, 1981; *Id.*, *Σημειωτική, Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, collection «Tel Quel», 1969.

⁵⁹ Id., *Sémeïotiké*, Paris, Seuil, 1985, pp.8-9. Les mots sont en italique dans le texte.

⁶⁰ Elisabetta Bonvino, *Le sujet postverbal, une étude sur l'italien parlé*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris-Gap, Ophrys, 2005, p.67.

J'ai visité les trois grottes: voici ce que j'ai vu', commence-t-il.

'Sono entrato nelle grotte, ecco quello che ho visto', comincia.

[...] je vous rappelle que j'ai appris à lire le français maintenant, [...].

[...]non dimenticate che adesso ho imparato a leggere il francese, [...].

Si nous imaginions un pronom clitique dans ces phrases italiennes, en pensant apporter des variations possibles sur les invariants du système syntaxique de la langue italienne, le résultat serait forcé. Il n'est pas à exclure que des énoncés agrammaticaux puissent être dits, dans certains cas, par certaines personnes, avec certains effets, mais dans notre cas, le co-texte de référence de ces énoncés ne justifierait pas l'indication du pronom sujet *Io* en italien.

b- Le pronom sujet *Io* est présent dans le texte italien lorsque son expression est obligatoire⁶¹, notamment pour marquer une dislocation et une mise en évidence.

J'intervins:

-Elle t'a dit de ne pas la toucher [...]

Intervenni io:

« Ti ha detto di non toccarla! [...]

Pour exprimer une opposition, d'après une précise règle de stratégie énonciative et selon mécanismes qui président à la production et à la compréhension de l'énoncé.

Mais je stationne encore là, fillette accoudée à la fenêtre du gendarme.

Ma io sono ancora ferma laggiù, bambina, appoggiata al davanzale della finestra di una casa francese.

c- Le pronom *Io* est présent pour traduire un pronom tonique en français. Alors que l'on considère que les pronoms personnels du français relèvent de deux classes distinctes, les clitiques (faibles) *Je* et les toniques (fortes)⁶²*moi*, l'italien ne fait pas cette distinction. La traduction italienne fait tomber les pronoms clitiques du français, mais garde ses pronoms toniques. Le pronom clitique, qui en français ne peut être accentué, disparaît dans la version italienne, alors que le pronom tonique s'y glisse en tant que pronom sujet afin de signifier une fonction contrastive.

Je m'imagine, moi, que la femme de Hussein a négligé sa prière de l'aube et est montée sur la terrasse.

Io penso che la moglie di Hussein abbia trascurato la preghiera dell'alba per salire sulla terrazza.

-Moi, je vais travailler aux champs! chuchota-t-elle.

« Io vado a lavorare nei campi! » ha sussurrato.

Le sujet de l'énonciation, son point de vue et sa position quant au savoir indiqué, qui en français est établi par le pronom tonique, apparaît en italien explicité par le pronom sujet préverbal afin de renforcer la référence au contexte précédent où une autre personne accomplit la même action qui est ici celle d'écrire en sa langue.

Dans la traduction italienne le pronom sujet est visible et en position préverbale, mais en réalité il a la fonction d'un pronom tonique à côté des adverbess *anche, aussi*, des locutions *quant à moi, à mon tour*:

À mon tour, j'écris dans sa langue.

A mia volta, anch'io scrivo nella sua lingua.

Je reconstitue, à mon tour, cette nuit.

Anch'io a mia volta ricostruisco quella notte.

Quant à moi, ne pouvant m'y décider, j'assemblai les pieux musulmans...

Ma io, non potendo rassegnarmi, raccolsi intorno a me i musulmani devoti...

Et moi, à treize ans –peut-être, cette fois, était-ce alors des vacances d'hiver-, j'écoutais au cours de la veillée la dernière des filles à marier me raconter leurs débats[...].

Io avevo tredici anni-quella volta fu durante le vacanze invernali forse – e ascoltavo nelle lunghe veglie serali l'ultima delle ragazze che raccontava le loro discussioni[...].

Je vivais, moi, dans une époque où, depuis plus d'un siècle, le dernier des hommes de la société dominante s'imaginait maître, face à nous.

Io vivevo in un'epoca in cui da più di un secolo l'ultimo degli europei si considerava nostro padrone.

Peu avant l'aube l'ennemi nous encerclait. Ils proclamèrent:

-vous descendrez de force, comme les autres!

Quand des hommes s'approchèrent pour me forcer à me lever:

-je n'irai pas! criai-je.

Un soldat me prit par le bras, un second par l'autre; moi, je continuai de crier. [...]

Un homme souleva ma jeune sœur pour traverser. Elle se débattit de toutes ses forces:

-Ne me porte pas!

L'homme était un goumier.

⁶¹ Giuseppe Patota, *Grammatica di riferimento dell'italiano contemporaneo*, Novara, Garzanti Linguistica, 2006, pp.117-118.

⁶²Cf. Richard Stanley Kayne, *French Syntax*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1975.

-Comment cela, nous vous aidons! s'exclama-t-il, car il croyait rendre service. p.168

Poco prima dell'alba il nemico ci circondò. Gridarono:

« scenderete come gli altri, vi constringeremo con la forza! »

Quando gli uomini si avvicinarono per farmi alzare:

« Io non vengo! » gridai.

Un soldato mi prese un braccio, un secondo afferrò l'altro; io continuai a gridare. [...]

Per passare un uomo sollevò mia sorella minore.

Lei si dibatteva con tutte le forze:

« Lasciatemi andare, non mi toccare! »

L'uomo era un gommier.

« ma come, ma se ti sto aiutando! » gridò, perché pensava davvero di farle un favore.

Je songe, moi, à ceux qui dorment, en ces instants dans la ville...

Io penso a quelli che stanno dormendo nella città...

Au cours de ce même été, la benjamine et moi avons pu ouvrir la bibliothèque.

In quella stessa estate la minore ed io siamo riuscite ad aprire la libreria.

Lui et moi nous avons repris la course; je suivais l'enfant, [...].

Insieme io e lui abbiamo ripreso a correre; io stavo dietro; [...].

d-Le pronom *Io* est présent pour traduire le pronom sujet dans le contexte d'une coénonciation dialogique, seulement dans très peu de cas:

Je recueille scrupuleusement l'image [...]

Io raccolgo scrupolosamente questa immagine[...].

Conclusions

D'après les exemples tirés de notre corpus, nous sommes désormais en état de mettre en évidence une tendance caractérisant le comportement du paramètre *pro-drop* en traduction:

Français	Italien
Pronom clitique/ pronom faible	Non
Pronom clitique avec valeur contrastive	Oui
Pronom tonique/ pronom fort	Oui

En français le pronom *Je* est un pronom clitique, un morphème atone, morphologiquement lié à son verbe. Dans un contexte polyphonique, il entre en relation avec d'autres sujets pronominaux ou lexic-

alisés, où il assume une valeur contrastive, au même niveau qu'un pronom fort. Cette surconnotation, dans laquelle s'inscrit le rôle sémiotique et symbolique du *Je*, et dont nous mesurons véritablement le poids en comparant le texte source avec sa traduction, est invisible.

Le *Je*, cette marque du sujet parlant, présence grammaticale et à la fois thématisée dans le texte de Assia Djebar, disparaît avec la disparition de son équivalent *Io*, du fait de l'ensemble des règles d'acceptabilité de l'énoncé italien. D'autres formes pronominales témoignent de cette déperdition:

Tu vois, j'écris, et ce n'est pas 'pour le mal', pour 'l'indécent'! seulement pour dire que j'existe, et en palpiter! Écrire n'est-ce pas 'me' dire?

Scrivo, e come vedi non faccio niente di 'male', niente di 'indecente'! Scrivo per dire che esisto e per sentirmi viva! Scrivere è 'dirmi'.

Dans l'énoncé en français la marque de la personne est isolée et mise en relief, alors que dans la traduction elle est agglutinée au verbe. Ailleurs, le pronom sujet à la première personne italien se trouve inclus dans un pronom sujet pluriel:

Je n'entre jamais dans la pièce du fond [...]. La benjamine et moi, nous nous figeons parfois sur le seuil.

Non entro mai nella stanza più lontana[...]. Noi bambine più piccole ci immobilizziamo qualche volta sull'uscio.

Encore, c'est parfois la perte du pronom réfléchi français dans la langue cible qui participe à la disparition des marques du sujet parlant, reste l'adjectif possessif *ma*:

Je me hasarde à dévoiler ma reconnaissance incongrue.

Non temo di confessare la mia assurda riconoscenza.

Nous réalisons, à la lumière des contrastes dégagés par l'analyse du comportement du paramètre *pro-drop* en traduction, que ce *Je*, référant grammatical, rend compte du sujet parlant, de celui qui dit *Je*, qui écrit pour 'se' dire, pour parvenir à écrire un *Je* qui dès lors est signifiant et autonome.

Avant de solliciter la pensée de nombre de psychanalystes, la dimension sémantique de l'énonciation et du discours⁶³ a été prise en compte par Benveniste pour parler de « l'homme dans la langue », comme l'indique le titre de l'une des sections des *Problèmes de linguistique générale I*:

⁶³Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale II*, cit., p. 224.

C'est dans la langue que se situe l'unité psychologique du sujet: La «subjectivité» dont nous traitons ici est la capacité du locuteur de se poser comme «sujet». Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (ce sentiment, dans la mesure où l'on peut en faire état, n'est qu'un reflet), mais comme unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette «subjectivité», qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est «ego» qui dit «ego». Nous trouvons là le fondement de la «subjectivité», qui se détermine par le statut linguistique de la «personne»⁶⁴.

Dans le cadre de la polyphonie linguistique, le pronom sujet clitique occupe la même position syntaxique qu'un groupe nominal plein, doué d'une consistance performative. C'est la différence entre le locuteur et le sujet parlant dont la traduction ne semble pouvoir témoigner.

Références bibliographiques

- Algeri V., *L'Histoire de soi dans la langue de l'autre. La polyphonie linguistique dans l'œuvre de Assia Djebar*, Roma, Aracne, 2014.
- Authier-Revuz, J., *Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours*, in «DRLAV», 26, 1982, pp. 91-151.
- Authier-Revuz, J., *Hétérogénéités énonciatives*, in «Langages», 73, 1984, pp. 98-111.
- Authier-Revuz, J., *La représentation de la parole dans un débat radiophonique: Figures de dialogue et de dialogisme*, in «Langue Française», 65, 1985, pp. 92-102.
- Ballard, M.(éd.), *Qu'est-ce que la traductologie?*, Arras, Artois Presses Université, 2006.
- Bakhtine, M., *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.
- Bakhtine, M., *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978.
- Bakhtine, M., *La Poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil, 1970.
- Bakhtine, M., *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit, 1977.
- Benveniste, É., *Dernières leçons, Collège de France (1968-1969)*, Paris, Seuil, 2012.
- Benveniste, É., *L'appareil formel de l'énonciation*, «Langages», 5e année, n°17, 1970.
- Benveniste, É., *Problèmes de linguistique générale*, t.1 et 2, Paris, Gallimard, 1966, 1974.

- Blanche-Benveniste, C., *Approches de la langue parlée en français*, Gap et Paris, Ophrys, 1997.
- Bonvino, E., *Le sujet postverbal, une étude sur l'italien parlé*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris-Gap, Ophrys, 2005.
- Delisle, J., Lee-Hanke, H., Cormier M.(éds.), *Terminologie de la traduction/ Translation Terminology/ Terminología de la Traducción/ Terminologie des Übersetzung*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins B.V., 1999.
- Delisle, J., *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980.
- Djebar A., *L'Amour, la fantasia* [1985], Paris, Albin Michel, 1995.
- Djebar, A. *L'Amore, la guerra*, (trad. de Daniela Marin et Eleonora Salvadori), Milano, Fabbri Editore, 1996/ Como, Ibis, 2010.
- Ducrot, O. et alii, *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 1980.
- Ducrot, O., *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Éditions Hermann, coll. Savoir, 1972.
- Ducrot, O., *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.
- Floquet, O., "Coenunciazione ed espressione del pronomo soggetto preverbale IO in un corpus di parlato a Roma", in Luciano Agostiniani e Paola Bonucci, *L'Italiano parlato di Firenze, Perugia e Roma*, Firenze, Olschki Editore, 2011, pp. 81-98.
- Franceschini, Rita, *Les pronoms personnels toniques en italien: un problème de langue ou de discours?*, in «Actes du troisième Colloque Régional de Linguistique», Strasbourg, Université des Sciences Humaines/Université Louis Pasteur, 1989, pp.135-150.
- Gadet, F., *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin, 1994.
- Graffi, G., *Le strutture del linguaggio. Sintassi*, Bologna, Il Mulino, 1994.
- Jakobson, R., *Shifters, verbal catégories and the Russian verb*, Harvard University, 1957.
- Jakobson, R., *Essais de linguistique générale: les fondations du langage*, Paris, Minuit, 1963.
- Kayne, R. S., *French Syntax*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1975.
- Kristeva, J. et alii (éds.), *Langue, discours, société pour Émile Benveniste*, Paris, Seuil, 1975.
- Kristeva, J., «Préface», in Benveniste, É., *Dernières leçons, Collège de France (1968-1969)*, Paris, Seuil, 2012.
- Kristeva, J., *Séméiotiké. Recherches pour une sémanalyse* [1969], Paris, Seuil, coll. Tel Quel, 1985.
- Julia Kristeva, *Le langage, cet inconnu: une initiation à la linguistique*, Paris, Seuil, 1981.
- Kristeva, J., *Polylogue*, Paris, Seuil, coll. «Tel Quel», 1977.
- Kristeva, J., *La Révolution du langage poétique*, Paris, Seuil, 1974.
- Kristeva, J., «Pratique signifiante et mode de production», *Tel Quel*, 60, 1974.

⁶⁴Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale* I, cit. p. 259-260.

Kristeva, J., «Le sujet en procès (suite)», *Tel Quel*, 53, 1973.

Kristeva, J., «Le sujet en procès», *Tel Quel*, 52, 1972.

Kristeva, J., «Une poétique ruinée», préface à la traduction de Bakhtine, M., *La poétique de Dostoïevski*, Seuil, Paris 1970.

Kristeva, J., *Bakhtine, le mot, le dialogue et le roman*, «Critique», avril, n. 233, 1967.

Maldidier, D., Normand, C., *Quelle sorte d'objet est le sujet de la langue?*, in «Linx», n. 13, Sujet, Forme, Sens, 1985.

Mejri, S. *Traduire, c'est gérer un déficit*, in «Meta», 50/1, 2005.

Mounin, G. (éd.), *Dictionnaire de la linguistique*, Presses universitaires de France, 1974 et «Quadrige» n° 153, 1993.

Neveau, F., *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004.

Nølke, H. et alii, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Éditions Kimé, Paris 2004.

Nølke, H. et alii, *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Éd. Kimé, 2004.

Normand, C., *Le sujet dans la langue*, in «Langages», 19^e année, n°77, 1985. Le sujet entre langue et parole(s), pp.7-19.

Patota, G., *Grammatica di riferimento dell'italiano contemporaneo*, Novara, Garzanti Linguistica, 2006.

Ricœur, P., *Sur la traduction*, Paris, Bayard, 2004.

Vinay, J.-P. et Darbelnet, J., *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier, 1958, 1977.

Wagner, R.-L., Pinchon, J., *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1991.